

VOUS
SOUHAITEZ
VALORISER LES
MÉMOIRES DE
VOS ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS ?

Passez au dépôt en ligne



À l'Université Lumière Lyon 2,
les mémoires de master 2
soutenus et validés par un jury
peuvent être déposés dans la
collection DUMAS-Lyon2, si un
partenariat entre le SCD et la
composante a été établi



- ▶ Ressources d'intérêt pour les étudiantes et étudiants, souvent de grande qualité, les mémoires sont des documents riches et utiles, mais difficiles à trouver (traitement partiel de l'archivage, faute de temps, faute d'espace...)
- ▶ Le dépôt en ligne des mémoires n'est pas une obligation légale, mais une opportunité à saisir, qui présente des avantages pour la communauté universitaire

 **Valoriser les travaux de recherche de niveau master**

 **Faciliter l'accès à des mémoires de qualité**

 **Sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux enjeux de la science ouverte**

 **Optimiser la visibilité des diplômes et des formations...**

**“En 2025,
8 composantes,
42 mentions et
96 parcours,
valorisent leurs
mémoires grâce à
DUMAS Lyon 2**

► DUMAS permet de lire en ligne et de télécharger des mémoires dans toutes les disciplines



111
mémoires

► Portail de HAL, DUMAS garantit une diffusion fiable, pérenne et reconnue par la communauté scientifique française et étrangère



85 550
téléchargements



43 200
consultations

Le dépôt dans la collection DUMAS-Lyon 2 est soumis aux conditions suivantes :



Être inscrit à l'Université Lumière Lyon 2
Avoir soutenu il y a moins de 2 ans



Être affilié à un **diplôme éligible** au dépôt

[Voir liste des diplômes éligibles](#)

[Site des BU Lyon 2 > Soutien à la recherche > Mémoires > Déposer son mémoire](#)



Recevoir l'**avis favorable** de sa directrice ou de son directeur de recherche

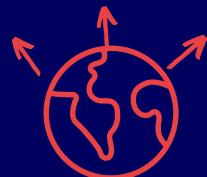


L'étudiante ou l'étudiant est **autonome** dans sa démarche de dépôt : la procédure, les documents à télécharger et le formulaire de demande sont disponibles en ligne sur une page dédiée



Publier sur DUMAS implique une diffusion en **texte intégral** en **libre accès**. Pour être **communicable**, le mémoire doit **respecter les droits d'auteur** et **protéger les données personnelles** utilisées. La version publiée n'est donc pas nécessairement la version de soutenance.

Pour accompagner la communauté universitaire sur ces questions, le service met à disposition un certain nombre de ressources.



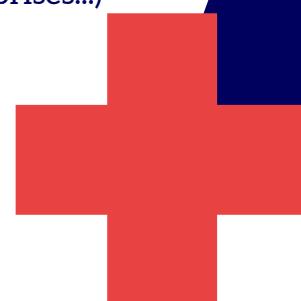
POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

Soutien à la recherche > Mémoires > Rédiger son mémoire

Une série de **tutoriels vidéo**, un **guide** et un **outil d'aide à la décision** pour réutiliser des œuvres et des données personnelles dans le contexte du libre accès

Des **modèles de formulaire** d'autorisation (œuvres, données personnelles, image, données d'entreprises...)

Une série de **tutoriels vidéo** pour rédiger un document long sur Word



POUR LE CORPS ENSEIGNANT

Atelier professionnel de sensibilisation
2h en présentiel ou en visio

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

**CONTACTEZ LE SERVICE DE DÉPÔT
EN LIGNE DES MÉMOIRES**



memelec@univ-lyon2.fr

04 78 69 77 24